

DEMANDE D'ACTIVATION DE LA PROCÉDURE DE SONNETTE D'ALARME – CONSIGNE DE CONGÉ



La CGSP Cheminots a sollicité l'activation de la procédure de sonnette d'alarme, conformément au RGPS 548.

Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'implémentation d'une **consigne de congé nationale pour les accompagnateurs de train**, laquelle suscite de vives inquiétudes sur le terrain et traduit, à ce stade, un manque de prise en compte des réalités opérationnelles ainsi qu'un déficit de dialogue social.



Au regard de la situation actuelle et de la montée du mécontentement parmi le personnel, il nous apparaît indispensable d'activer cette procédure afin de permettre une concertation approfondie et d'éviter toute dégradation supplémentaire du climat social.

Nous attendons le retour de HR Rail.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter : nous restons à votre écoute.

Le secrétaire national
Moers Thierry

